Session parallèle:
Equité – Comment atteindre les plus marginalisés?

26 juin 2014, 14h45 pm, Aquarium (The Egg, Bruxelles)

Co-organisé par :
Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso
Le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique de la République du Niger
La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)

Objectifs de la session

La communauté internationale est, dans son ensemble unanime, pour affirmer que l'équité sera un des grands thèmes du futur objectif de l'éducation pour l'agenda post-2015. Pourtant, dans de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne et d'Asie du Sud et de l'Ouest, les enfants et les jeunes exclus de l'école formelle constituent la moitié de leur tranche âge. Nous avons donc une partie importante d'enfants et de jeunes qui ne doivent pas passer entre les mailles du filet dans une perspective de développement durable et de droit à l'éducation.
Cette session vise à sensibiliser sur cette réalité et à débattre des solutions destinées à offrir une (deuxième) chance à ces enfants et à ces jeunes, leur permettant ainsi d'acquérir les compétences de base nécessaires pour la vie. Pourquoi un grand nombre d'enfants et de jeunes n'a toujours pas accès à des compétences et connaissances ? A quels défis doit-on faire face en termes de qualité et de financement ? Quelles sont les bonnes pratiques et les innovations existantes ? Qui en porte les responsabilités (Etat, société civile, communauté internationale)? La deuxième partie de la session est consacrée à l'éducation des populations nomades, un groupe largement exclu de l'éducation, et aux offres et modalités éducatives en leur faveur.

Introduction à la thématique

L'éducation constitue l'un des moteurs clés et la base pour un développement durable et pour une croissance économique inclusive. Durant les dernières décennies, la communauté internationale a réalisé des avancées en matière d'accès à l'école. Cependant, les intentions de la communauté internationale ne se sont pas toutes concrétisées. La qualité et l'équité restent des objectifs dont le progrès est très en deçà des attentes. Cette session se centre plus particulièrement sur la question des enfants et des jeunes exclus du système éducatif. Dans de nombreux pays, ces enfants et jeunes ne sont pas des groupes minoritaires, mais touchent toutes les couches de la population :
En Afrique subsaharienne, près de 30 millions d'enfants restent exclus de l'école primaire. Plus de 56 millions de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, n'ont pas achevé l'école primaire et ont besoin d'alternatives à la formation de base qui les conduira vers une opportunité d'emploi et d'insertion sociale. Ils représentent un tiers de la jeunesse de la région. Le nombre de jeunes non scolarisés dans la région a même tendance à augmenter.
Pour le cas du **Burkina Faso**, 4 enfants sur 10 n'ont pas accès à l'école primaire ou ne l'achèvent pas. Pour le post-primaire, sur 100 enfants d'une génération, moins de 22 accèdent à la dernière année du post-primaire. Le taux d'alphabétisation des jeunes est de 39%.[1] Le **Niger** connait une forte pression démographique avec plus de 50% de la population de moins de 15 ans. Avec un taux d'achèvement du cycle étant passé de 21% en 2001 à 55,8% en 2012 – l'une des plus rapides du monde – le Niger a fait d'énormes progrès en matière d'accès. Pourtant, de grandes disparités entre les sexes, entre les milieux urbains et ruraux) et selon le niveau socio-économiques subsistent. Environ 30% des enfants ne sont pas scolarisés et un tiers de ceux qui accèdent à l'école primaire n'en achèvent pas le cycle.
Les politiques sectorielles éducatives des deux pays illustrées intègrent le secteur de l'éducation non formelle. Ces deux pays font de nombreux efforts pour atteindre les populations exclues, notamment par des offres de deuxième chance, des cours d'alphabétisation et des passerelles vers le formel. Le Burkina Faso a par exemple crée en 2002 le Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) qui vise à financer les opérateurs d'alphabétisation.

[1] MENA

Pourtant, la problématique de l'équité et de la nécessaire intégration éducative des enfants et des jeunes exclus de l'école ou non scolarisés est mondiale et ne reste pas limitée à ces régions. En **Asie du Sud et de l'Ouest**, ou d'énormes progrès ont été faits, un quart des enfants ne sont pas scolarisés et les taux d'achèvement de la dernière année reste faible dans de nombreux pays. En 2007, 30 millions des jeunes étaient en dehors de l'école, soit 28% des jeunes en âge de scolarisation secondaire.[2] Nous faisons donc face non seulement à une **question d'équité et de justice, mais aussi à une question de droit** dans la mesure où l'ensemble des déclarations internationales et les législations nationales s'accordent pour souligner l'impératif de scolariser l'ensemble des jeunes jusqu'à 12, 14 voire même 16 ans. Le maintien d'une partie de la jeunesse analphabète handicape également les plans de développement économique et social. Enfin, l'absence d'équité pèse sur la cohésion sociale dans la mesure où la présence de nombreux jeunes sans qualification ni perspective d'emploi peut générer des conflits sociaux. **L'alphabétisation des jeunes ainsi que les programmes alternatifs** – dits non formels – de développement des compétences posent les fondements de l'apprentissage de base et en assurent une continuité. Pour nombre d'exclus, notamment les enfants non scolarisés qui n'iront jamais à l'école, de tels programmes constituent souvent la première opportunité, et souvent la seule, d'accéder à l'éducation. Faute d'une reconnaissance suffisante de ces programmes alternatifs et de financements adéquats, ces laissés pour compte continueront à se voir dénier le droit à une éducation de qualité. Les alternatives éducatives jouent de ce fait un rôle capital et doivent être soutenues.

Le deuxième thème de la session est l'éducation nomade : En Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est, les populations pastorales pratiquent fréquemment la transhumance transfrontalière avec leurs troupeaux et une partie de leurs familles. Leur mobilité pénalise fortement leurs opportunités d'accès à l'éducation. L'inadaptation des systèmes éducatifs formels en place, tant du point de vue de leur organisation sédentaire que des contenus enseignés, explique une certaine réticence de ces populations face à l'école. Au Burkina Faso, Mali, Niger, Bénin et Tchad, les populations pastorales représentent une partie importante de la société. Elles contribuent fortement à l'économie locale, nationale et sous régionale: le secteur de l'élevage représente 10 à 20% du PIB selon les pays. Ainsi, quelles sont les offres mises en place par les Etats et leurs partenaires pour garantir le droit de ces populations à l'éducation, à une éducation adaptée à leur mode de vie et culture?

Lien avec le Partenariat Mondial pour l'Education

Le PME a pour mission de « dynamiser et cordonner l'effort mondial pour dispenser une éducation de bonne qualité à tous les enfants[3], garçons et filles, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables ». Le PME spécifie également dans ses objectifs stratégiques que « les ressources sont destinées en priorité aux enfants les plus marginalisés… ». Un appui à des politiques et programmes éducatifs promouvant une diversité d'offres éducatives – formelles et non-formelles – dans une perspective d'un apprentissage tout au long de la vie, semble donc inévitable.

Format

Panel de discussion avec des orateurs de haut niveau et échange avec le public en deux parties :

1. Comment atteindre les enfants et les jeunes exclus de système ? Défis, solutions et financement.
2. Quelles offres éducatives spécifiques pour les populations nomades ? Demandes et offres éducatives, modèles et expériences.

Intervenants

Koumba Boly/Barry, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso
Ali Mariama Elhadji Ibrahim, Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales du Niger
Hansjürg Ambühl, Chef de la Division Afrique de l'Ouest et du thème éducation, Direction du Développement et de la Coopération Suisse
David Archer, Head programme development, ActionAid International
Hugh McLean, Director Education Support Program, Open Society Foundations
Modération : Nicole Gantenbein, DDC (nicole.gantenbein@eda.admin.ch)

[2] EPT RMS 2010
[3] Le terme „enfant" fait référence à la définition de l'ONU, allant jusqu'à 18 ans.